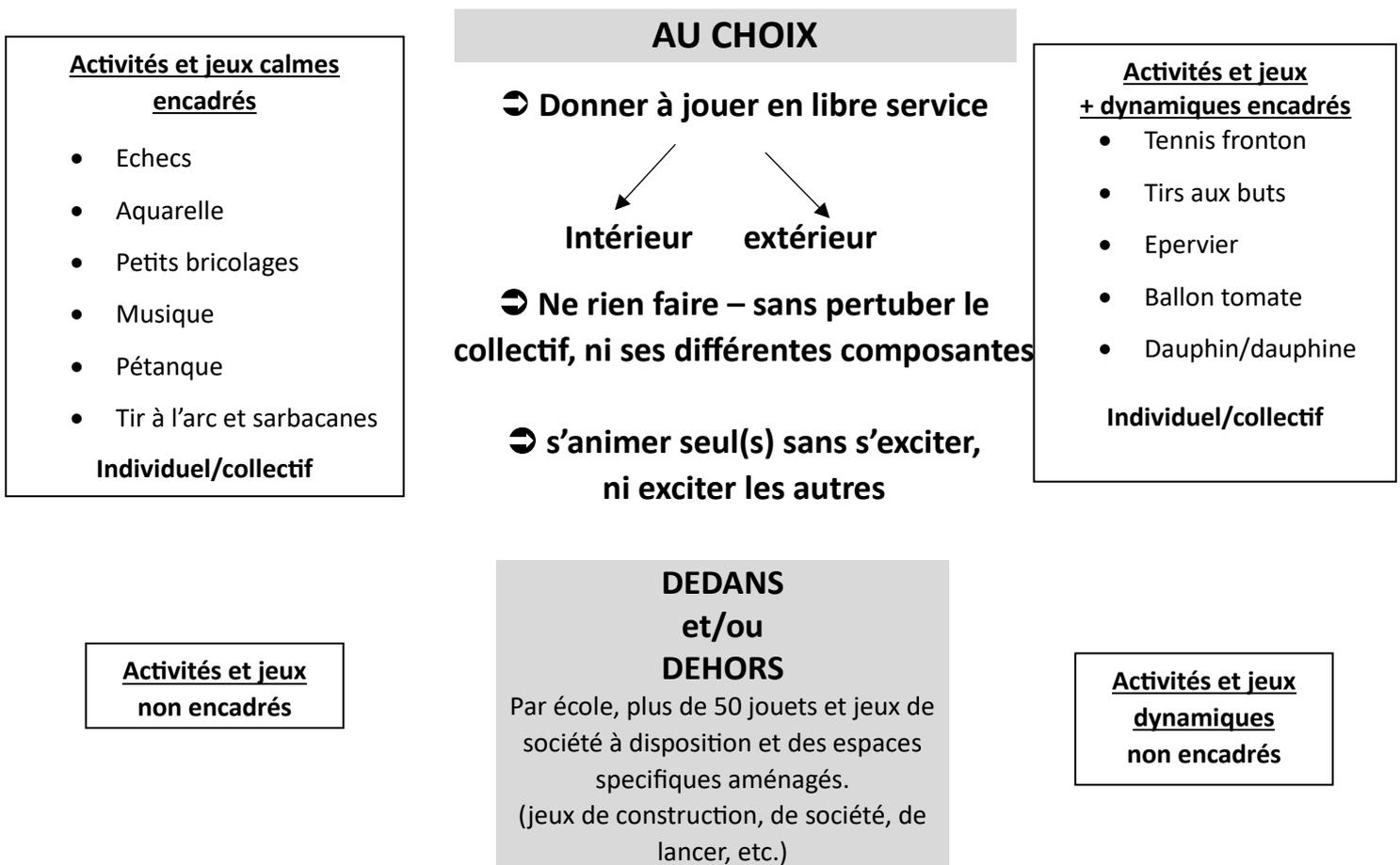




APRÈS LE REPAS

Le rôle de l'animateur durant ce temps « d'après repas » est d'aider l'enfant à trouver un juste équilibre entre 2 forces antagonistes : d'un côté, l'envie de se défouler et de l'autre, son horloge biologique qui a besoin de repos.

Chaque enfant étant différent, ses besoins et envies ainsi que son mode de récupération, peuvent varier : c'est la raison pour laquelle, dans le respect du PEDT, différents pôles d'animation sont proposés en garantissant mixité et découverte, dans le respect de l'autre.



Un animateur dit « de surveillance » est garant du climat convivial, il repère les conduites atypiques ou isolées, veille à ce que les ardeurs soient tempérées et maîtrisées, il sert de médiateur si nécessaire.